



Ma propriétaire ne veut pas me rendre ma caution

Par Saomi

Bonjour a tous

Je vous explique un peu ma situation, je suis en dossier de surendettement, dedans il y a mes loyers impayés qui ont été échelonnés sur plusieurs mois.

La propriétaire ne veut pas nous rendre la caution en disant que comme ça l'échelonnement durera moins longtemps, a-t-elle le droit de faire ça ?

Merci d'avance pour vos réponses

Bonne soirée

Sabrina

Par ESP

Bonjour

On peut difficilement lui en vouloir...

Une retenue est la somme que le propriétaire a le droit de garder. Il peut s'agir, par exemple :

d'impayés de loyers ou de charges, de frais liés aux dégradations ou travaux locatifs.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31269#:~:text=En%20cas%20de%20restitution%20tardive,chaque%20mois%20de%20retard%20commenc%C3%A9.]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31269#:~:text=En%20cas%20de%20restitution%20tardive,chaque%20mois%20de%20retard%20commenc%C3%A9.[/url]

Par Saomi

Bonjour

Merci pour votre réponse, vous ne connaissez pas toute la situation elle a menti sur le montant que nous lui devons en gonflant la somme, nous sommes actuellement en appel et elle a également menti en mettant fin au bail en disant qu'elle relouait pour quelqu'un de sa famille ce qui est faux elle a mis l'annonce en ligne.

Elle n'est pas honnête du tout.

Ça ne réponds pas à ma question je sais qu'elle peut garder la caution en temps normal pour impayé mais la ma dette est échelonnée par la commission de surendettement a-t-elle le droit tout de même de garder la caution ?

Merci d'avance

Par ESP

C'est aux juges d'en décider, mais vous pouvez aussi essayer de vous renseigner auprès le l'ADIL, de la commission de surendettement ou de votre avocat.

Par Saomi

D'accord merci beaucoup pour votre réponse

Bonne soirée